



# Artisan(e)-démonstrateur(trice)



De nombreux artisan(e)s-démontrateurs(trices) peuvent officier, régulièrement ou ponctuellement, dans les sites de divertissement. Véritable expert(e) d'un artisanat en particulier, il/elle maîtrise parfaitement toutes les techniques de sa discipline. Mais il/elle est également capable de l'exercer devant un public, en expliquant ses gestes et en proposant des animations interactives et didactiques pour faire découvrir son art à petits et grands, en toute sécurité! Les qualités d'animation sont en effet aussi importantes que les qualités techniques pour exercer ce métier.





# • Principales compétences métiers

#### Savoir-être professionnels

Faire preuve de créativité, d'inventivité Prendre des initiatives et être force de proposition

Etre à l'écoute des visiteurs et se rendre disponible Faire preuve de patience et de persévérance

Faire preuve de rigueur et de précision

### Compétences techniques

Concevoir une animation scientifique ou culturelle Animer des activités culturelles et scientifiques

Faire preuve de pédagogie pour faciliter la compréhension Réaliser le bilan de l'animation et proposer des évolutions

Maîtriser les informations du site utiles aux visiteurs (géographie, horaires...)

Assembler les éléments d'un ouvrage

Fabriquer, façonner des produits Réaliser la finition d'un produit, d'un article, d'un ouvrage

Transmettre une technique, un savoir-faire





# • Accès à l'emploi

### Niveau d'expérience requis

Une expérience de plusieurs années dans l'exercice du métier présenté est indispensable. Une expérience préalable dans le domaine de l'animation est un plus mais pas indispensable.

#### Formations obligatoires

Pas de formations obligatoires identifiées

### Formations appréciées

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) dans la discipline présentée

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du sport (BPJEPS) spécialité animateur

Licence ou master en médiation culturelle

Diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) mention métiers d'art

Diplôme des métiers d'art (DMA)

Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSSA)

### Mooc disponibles et ressources utiles

France Compétences